

Le curling, ça vous branche?

Par Valérie Gaudreau, Le Soleil

27 novembre 2024 à 04h00

2



Sport centenaire doublé d'un club social, c'est un peu ça, le curling. (Stéphane Champagne/Archives La Voix de l'Est)

CHRONIQUE / Le maire Bruno Marchand a fait bondir des proches de Régis Labeaume en affirmant que le centre de curling était une «promesse reniée» de l'ancienne administration municipale.

Jamais on n'aurait été de l'avant avec un centre de 39,5 millions de dollars, uniquement dédié au curling, me jure-t-on dans l'entourage de l'ancien maire.

Et surtout pas sans aide gouvernementale.

Le plus gros centre de curling au Québec en construction



Québec risque gros pour des Jeux et du curling, selon l'opposition



Un centre de curling, ou inclure le curling dans un centre multisports, a bel et bien été discuté et évalué par le passé. Mais a été jugé «trop cher et non viable», a dit une source proche du dossier. Il n’y a jamais eu de promesse à la communauté du curling, assure-t-on.

D’où une certaine irritation de plusieurs lorsque mardi dernier, Bruno Marchand a clairement laissé entendre qu’il réparait une promesse non concrétisée auprès des clubs de curling de la région.



Le centre de curling ouvrira en janvier 2027 à temps pour les Jeux du Canada. (Minuit Moins Une et CCM2)

«L’opposition a fait une promesse qu’elle a reniée quand est venu le temps de construire le centre de curling», a dit le maire Marchand en point de presse pré-conseil mardi. «Ils ne seront pas capables de le dire, mais vous pouvez parler aux joueurs de curling et ils vont vous le dire. Nous, on a fait la promesse et on ne la renie pas.»

L’opposition dont on parle ici est Québec d’abord, parti issu d’Équipe Labeaume.

Quelques jours plus tôt, le maire lançait la construction du centre de curling qui ouvrira en janvier 2027, à temps pour les Jeux du Canada.

Il comptera huit allées de curling à l'angle de la rue des Rocailles et du boulevard Pierre-Bertrand, dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

Depuis, l'annonce a soulevé beaucoup de questions: est-ce trop cher pour le curling uniquement?

La promesse électorale initiale du parti du maire, Québec forte et fière, comprenait du curling, mais aussi de la pétanque et du pickleball.

Pourquoi le gouvernement du Québec a-t-il refusé la demande d'aide de la Ville pour cette infrastructure?

Pourquoi ne pas avoir demandé d'argent au fédéral?

Les Jeux du Canada en 2027 justifient-ils cette infrastructure?

Bruno Marchand a répondu à toutes ces questions ces derniers jours. Il assume pleinement.

Le curling ce sera. Point.



Le futur centre de curling vu de la rue des Rocailles. (Minuit Moins Une et CCM2)

Reste que voir la Ville de Québec payer seule ce centre à près de 40 millions chicote.

La question du nombre d'amateurs et du potentiel de croissance aussi.

Jouez-vous au curling?

J'ai eu un plaisir fou à louer une glace avec des amis au Centre Jacques-Cartier il y a deux ans. Première fois au curling dans ma vie.

Ça paraissait, disons.

Et quelques photos existent pour témoigner que ma gestion de la flexion des genoux, de la vitesse et de la gravité n'est pas particulièrement innée.

Mais on a eu beaucoup de plaisir. Comme plusieurs autres qui avaient loué ce soir-là pour une soirée qui ne serait pas complète sans le pichet de bière d'après-match au bar.

Sport centenaire doublé d'un club social, c'est un peu ça le curling qui se pratique au centre Jacques-Cartier depuis 1925 et au club Victoria depuis 1905.

Ces deux clubs seront réunis dans le nouveau complexe et leurs terrains actuels cédés à la Ville.

On estime que 700 personnes pratiquent le curling chaque semaine.

Ce n'est pas immense. Mais l'administration Marchand fait le pari qu'une infrastructure neuve attirera des compétition nationales et internationales. Et suscitera un engouement chez la jeune génération.

Le sport reste niché et il faudra que ce centre reste vivant et fréquenté bien au-delà des Jeux du Canada de l'hiver 2027.

Bruno Marchand en est convaincu. Jeux ou pas, Québec s'élancerait, jure-t-il. «Enlevez les Jeux du Canada demain matin et on le construit pareil.»

Le choix est politique et sportif. Et risqué.

Et ce, même s'il n'y avait aucune véritable promesse brisée à réparer.

« Idiot » de construire des F-35, dit Musk

Le Journal de Quebec · 27 nov. 2024 · 51 · GABRIEL CÔTÉ

Ottawa défend sa décision de commander 88 avions de chasse F-35 pour 19 milliards \$, alors que le milliardaire Elon Musk soutient qu'il est « idiot » de continuer à construire de tels appareils puisque nous sommes entrés « à l'ère du drone ».



« Il se trouve encore des idiots pour construire des avions de chasse pilotés par des humains comme les F-35 », a écrit M. Musk lundi dans un message accompagnant une vidéo de drones en action, sur la plateforme X.

Signe de l'influence du milliardaire, la valeur des actions de Lockheed Martin, qui fabrique les fameux F-35, avait chuté de 3,75 %, après cette publication.

Avion furtif dit de cinquième génération, le F-35 a récemment fait l'objet de contrats d'exportation vers la Roumanie, la Pologne, l'Allemagne... et le Canada.

En janvier 2023, Ottawa a commandé un total de 88 avions de chasse F-35 à Lockheed Martin, pour la somme de 19 milliards \$. Les premiers avions doivent être livrés à partir de 2028, et Ottawa espère remplacer la flotte de CF-18 d'ici 2032.

« Cette nouvelle flotte de chasseurs sera efficace, évolutive et résiliente, et elle assurera l'interopérabilité avec nos alliés et partenaires pour permettre au Canada de continuer à respecter ses engagements, notamment à l'égard de L'OTAN et du NORAD », a écrit une porte-parole de la Défense nationale dans un courriel envoyé au Journal hier.

CONCEPTION DÉFAILLANTE ?

Dans d'autres messages, le nouveau patron du « département de l'efficacité gouvernementale » dans l'administration Trump a plaidé que le F-35 est devenu une machine « complexe et onéreuse » sans aucune spécialité au combat.

« La conception du F-35 a été défectueuse au niveau des prérequis, car on lui a demandé d'être trop de choses pour trop de monde », a-t-il déclaré lundi, avant d'ajouter : « Avec pour seul

résultat la mort des pilotes. »

Appelée à réagir, la Défense nationale a souligné que le F-35 est « l'avion de combat le plus évolué sur le marché ».

« Parmi les nombreuses capacités avancées qu'il offrira aux pilotes du Canada, mentionnons des capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance renforcées qui amélioreront grandement leur connaissance de la situation et leur capacité de survie dans l'environnement opérationnel actuel ».

À 52 ans, Jasmine se demande si elle pourrait prendre une retraite hâtive dès janvier 2026. Sa soeur vient de recevoir un diagnostic de cancer, un rappel brutal que la vie est courte.

Employée comme cadre dans une municipalité, Jasmine gagne 110 000 \$ par an. Grâce à sa bonne discipline d'épargne, elle a réussi à cotiser 190 000 \$ dans ses REER et elle peut aussi compter sur le fonds de retraite de son employeur. Mais de récents événements l'ont fait réfléchir sur son avenir.

« J'ai appris que ma soeur a un cancer. Cela m'a secouée et m'a rappelé que la vie n'est pas éternelle. De plus, je viens de me séparer de mon conjoint et la vente de notre maison nous a rapporté un bon montant. J'aimerais donc pouvoir prendre ma retraite dès que possible », explique-t-elle.

Elle voudrait aussi pouvoir retourner dans sa ville natale, Mont-laurier, et y acheter une maison. Pourra-t-elle réaliser son rêve ?

PÉNALITÉ DE 8 %

Jean-françois Rémillard, conseiller en sécurité financière chez Gestion de patrimoine Séquito, a analysé son dossier.

« Jasmine pourrait recevoir la pension de son employeur dès janvier 2026, mais si elle la prend à cette date, elle subira une pénalité de 8 %. En attendant jusqu'en janvier 2028, il n'y aurait pas de pénalité », dit-il. Ainsi, la rente anticipée serait de 63 000 \$ avant 65 ans et de 50 000 \$ par la suite lors de la coordination avec les rentes gouvernementales. Si elle patiente deux ans de plus, la pension sans pénalité sera de 76 000 \$ jusqu'à 65 ans, puis de 60 000 \$. Grâce à la vente de la maison familiale, elle a reçu 417 000 \$, ce qui lui permettra d'acheter une nouvelle propriété de 450 000 \$ à Mont-laurier. Elle se demande toutefois si elle devrait consacrer 300 000 \$ ou plutôt 100 000 \$ à la mise de fonds.

DEUX SCÉNARIOS PEU AVANTAGEUX

« Devancer sa retraite entraîne des conséquences financières à long terme, car non seulement on cesse d'épargner plus tôt, mais on devra aussi vivre plus longtemps avec ses économies », remarque Jean-françois Rémillard.

Dans le cas de Jasmine, le conseiller a évalué son coût de vie à la retraite à 45 000 \$, auquel il faudra ajouter les versements hypothécaires qui varieront en fonction de la mise de fonds. Il s'est basé sur un taux d'emprunt de 3,5 % et un rendement des placements de 4 %.

« Tout d'abord, Jasmine devrait maximiser son CELI en cotisant 95 000 \$ issus de la vente de sa maison. Si elle prend sa retraite de façon anticipée et verse une mise de fonds de 100 000 \$, elle aura épuisé son épargne à 76 ans et il lui restera un solde hypothécaire de près de 75 000 \$

», calcule-t-il. Si l'on tient compte de l'impôt et de l'inflation, son revenu net sera de 35 000 \$, et elle devrait vendre sa maison ou réduire radicalement son train de vie.

Deuxième scénario : une retraite anticipée et une mise de fonds de 300 000 \$. Dans ce cas, elle pourra faire durer son épargne jusqu'à ses 79 ans, année où elle aura aussi fini de payer sa maison. Mais là encore, il ne restera que 35 000 \$ net dans ses poches, un manque à gagner de 10 000 \$ sur le coût de vie estimé à 45 000 \$.

LE SCÉNARIO IDÉAL

Que devrait faire Jasmine pour tirer son épingle du jeu ? Jean-françois Rémillard a refait les calculs en se basant sur un départ à la retraite en janvier 2028 au lieu de janvier 2026. « Si elle reçoit sa rente complète sans pénalité, la différence est remarquable. De plus, en continuant à cotiser à ses REER comme elle l'a fait jusqu'à présent, ces trois années supplémentaires vont faire une grande différence », mentionne-t-il.

Avec ce scénario et en versant une mise de fonds de 300 000 \$, elle finirait de payer son hypothèque à 79 ans, pourrait maintenir son budget à 45 000 \$ par an et ses CELI auraient même fructifié jusqu'à 295 000 \$ quand elle aura 95 ans !

« Si malgré tout Jasmine désirait prendre sa retraite plus tôt, il lui faudrait faire des compromis sur son niveau de vie, acheter une maison moins cher, ou encore adopter une stratégie d'investissement plus agressive, mais en contrepartie, plus volatile », conclut le conseiller.